

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES ECOLES DOCTORALES **Mardi 08 octobre 2019**

Membres du conseil présents :

Anne PELLE (Vice-Présidente Chargée de la Recherche et des Etudes Doctorales), Christine FERNANDEZ (Responsable Administrative Bureau de la Recherche et des Etudes Doctorales -BRED), Pascaline ADONAÏ (Responsable Administrative Adjointe BRED), Dominique LEDOUX (Directeur de l'Ecole Doctorale GALILEE), Olivier BODINI (Directeur adjoint de l'Ecole Doctorale GALILEE, responsable des formations de l'ED GALILEE) Claire BLANDIN (Responsable Adjointe de l'Ecole Doctorale Erasme, responsable des formations de l'ED Erasme), Antoine PECOUD (Responsable Adjoint de l'Ecole Doctorale ERASME), Viviane BIRARD (Gestionnaire de l'Ecole Doctorale ERASME), Ana Paula FARTO (Gestionnaire de l'Ecole Doctorale GALILEE, Betty VEZIAT (Gestionnaire des formations doctorales au BRED)

Membre du conseil excusé :

Karl-Léo SCHWERING (Directeur de l'Ecole Doctorale ERASME)

Invitées présentes :

Rouguy THIAM-SY (Responsable du Service des Etudes, de la Vie Etudiante et de la Scolarité - SEVES) Dieynaba NDIAYE (Responsable de l'Observatoire de la Vie Etudiante - OVE)

ORDRE DU JOUR

- 1- Formations doctorales de P13
- 2- Formations doctorales CFDIP
- 3- Le devenir des docteurs
- 4- Démarche Qualité
- 5- Journée scientifique
- 6- Questions diverses

Contexte des points 1 et 3 de la réunion :

En raison de la fusion des universités Paris Descartes, Paris Diderot et IPGP pour former l'université de Paris, et de la réorganisation des services (transfert du CFDip à l'Université de Paris), disparition de Sorbonne Paris Cité en décembre 2019 , remplacer par un partenariat sous forme d'Alliance, partenariat auquel les partenaires contribuent financièrement, il était important que l'université Paris 13 redessine ses formations et ses liens avec les partenaires en matière de formation doctorale.

[1– Formations doctorales de P13](#)

- L'offre de formation doctorale de l'Université Paris 13 a été réactualisée. De nouvelles propositions ont été introduites. Le catalogue et le calendrier des formations seront prochainement diffusés aux doctorants.

- La répartition des heures de formation doctorale a été réalisée de la manière suivante : 100 heures de formation pour l'ED Galilée, 100 heures de formation pour l'ED Erasme, 100 heures de formation communes pour les EDs Galilée et Erasme, 200 heures pour les formations proposées par le CFDIP, soit un total de 600 HTD de formation offertes aux doctorants de l'université.

- 4 blocs de formation ont été définis :

- Formations professionnalisantes et langues
- Formations à la recherche et la méthodologie de la recherche (ex : bien débiter sa thèse, dépôt de la thèse, présenter ses recherches en anglais, rédiger un article scientifique en anglais, Zotero, latex, HAL, Compilatio, plagiat etc)
- Qualité de la recherche (ex : éthique, intégrité scientifique, RGPD, etc.)
- Culture élargie (formations interdisciplinaires)

- Dominique LEDOUX précise que l'examen au TOIEC qui figure dans l'offre de formation est pris en charge par les ED. Cela représente un budget d'environ 500€ à 700 € par an

- Afin que le budget de la recherche comprenne l'ensemble des dépenses liées à ses activités, Madame Christine FERNANDEZ, en accord avec les membres présents, insérera dans l'élaboration du prochain budget Recherche, une ligne budgétaire relative aux formations doctorales.

2– Formations CFDIP, Sorbonne Paris Cité (SPC)

Un travail a été mené par les responsables « formations doctorales » pour réfléchir et sélectionner les offres de formation qui conviendraient aux étudiants de Paris 13 en se basant sur l'antériorité des formations choisies par les étudiants et les besoins locaux.

Il est important de faire le calcul en termes de coût de formation per capita ou global en fonction des formations et qu'un quota de places soient réservées aux étudiants de Paris 13.

Parmi toutes les formations proposées, les formations en anglais seront également sélectionnées pour répondre aux demandes de nos étudiants non francophones.

- Pour la formation « expérimentation animale », Anne PELLE demande à Olivier BODINI de relancer le partenariat avec SPC. Cette année, les doctorants iront à la formation proposée par le CFDIP en attendant que la formation soit mise en place au niveau de Paris 13. Un PR recruté cette année est en charge du projet au niveau de SMBH. Cette formation pourra ensuite être ouverte aux partenaires de l'alliance SPC et à la formation tout au long de la vie.

- Dominique LEDOUX informe que le coût de la formation « expérimentation animale » destinée aux biologistes sera prise en charge à hauteur de 50 % par l'ED Galilée et de 50% par le laboratoire de rattachement du doctorant.

- Pour les modalités de calcul aux formations CFDIP, Olivier BODINI confirme que les formations doivent être ouvertes en fonction d'un quota de places défini à l'avance. Olivier BODINI contactera Thomas COUDREAU et reviendra vers le BRED très rapidement car des doctorants participent déjà aux formations CFDIP alors que les modalités n'ont pas été fixées.

- Lors des réunions de rentrée de doctorants prévus le 17/10/2019 (ED Erasme) et le 15/11/2019 (ED Galilée), les chargés de mission « formations » devront alerter les doctorants sur ce dernier point.

- En fonction de la rencontre d'Olivier Bodini avec Thomas COUDREAU, Anne PELLE fera établir une convention pour 5 ans entre le BRED et le CFDIP de l'université de Paris. Une annexe financière sera jointe à la convention, ce document pourra être modifié chaque année. Il stipulera entre autres les formations choisies, le coût, le nombre de doctorants, la répartition financière.

L'ED Galilée précise que les formations (Université Paris 13 ou SPC) représentent un coût pour l'Université Paris 13. Au vu des absences injustifiées et sans avis préalable de désistement qui ne permettent pas de donner la place à un étudiant en liste d'attente, l'ED Galilée étudie les mesures à prendre pour réduire le taux d'étudiants absents aux formations sans justificatifs.

3– Le devenir des docteurs

- Dominique LEDOUX précise qu'une des missions de l'Ecole Doctorale est de suivre les docteurs après l'obtention de leur diplôme. Des indicateurs sont demandés par le Ministère et lors des évaluations des ED par l'HCERES (tous les 5 ans).

- Il demande Rouguy THIAM-SY, Responsable du service SEVES et à Dieynaba NDIAYE, Responsable de l'OVE leur avis sur la mise en place d'une enquête en interne qui s'effectuera une fois par an pour les docteurs et sur la période comprise entre trois ans et cinq ans après la soutenance de thèse.

- Ce projet est envisageable mais il faut réfléchir sur

- l'élaboration du questionnaire
- le dépouillement
- l'analyse des réponses (résultats quantitatifs et qualitatifs)
- le support prévu

- Dieynaba NDIAYE s'engage à établir un questionnaire adapté aux docteurs, en prenant en considération le questionnaire transmis auparavant et les données demandées par le Ministère.

- Rouguy THIAM-SY précise que le service VOE n'a pas les moyens « humains » pour réaliser ce travail relatif aux docteurs. Rouguy THIAM-SY reviendra donc vers Pascaline ADONAÏ pour lui transmettre un devis. Ce document sera mis à l'ordre du jour du prochain Conseil des EDs le 3 décembre 2019.

- Rouguy THIAM-SY propose que les EDs soutiennent financièrement la mise en place de cette enquête.

4– Journée scientifique

- Dominique LEDOUX propose à Antoine PECOUD de s'associer avec lui pour la mise en place d'une journée scientifique destinée aux doctorants des 2 EDs, avec pour objectif un thème transversal.

- Viviane BIRARD ajoute que le Directeur de l'ED Erasme serait partant pour le thème « SANTE ». Cet événement est prévu pour l'année prochaine, les EDs fixeront la date ultérieurement.

- Anne PELLE précise que les EDs pourront utiliser les locaux de Campus Condorcet ainsi que ceux de la MSH. Elle leur conseille de réserver ces 2 lieux à l'avance.

5– Démarche Qualité

- Anne PELLE a demandé au BRED de mettre en place la certification Qualité ISO 9001 (Bureau VERITAS) pour le BRED et les 2 EDs. C'est Pascaline ADONAÏ qui est chargée de mettre en place cette certification. Elle se fera dans un premier temps avec Christine Fernandez et Cécile Meunier, consultante à la Chambre de Commerce et d'Industrie.

- L'échéance est prévue en mai 2020. La certification est un atout pour le BRED et pour les EDs. La labellisation des EDs permettra de mettre en évidence le travail accompli depuis ces dernières années et de positionner l'Université Paris 13 dans son offre de formation doctorale dans le paysage francilien.

En quoi cela consiste –il ? il s'agit d'écrire ce qui est fait, de faire ce qui est écrit, de dire qui fait quoi et ainsi d'améliorer en continue les pratiques. Les procédures sont ainsi connues de tous en particulier lorsqu'elle implique de multiples acteurs et contribuent à la qualité de nos évaluations par les tutelles nationales.

Objectif ?

- Derrière une tâche -> une personne
- Reconnaissance du travail et de la tâche / des missions du service et des personnes
- Stabiliser les personnes sur des postes de travail

- Pascaline ADONAÏ transmet cette semaine par mail aux membres présents, les dates prévues :

- mercredi 13 novembre 2019 de 14h00 à 16h30, ED Galilée
- lundi 18 novembre 2019 de 10h00 à 12h30, ED Erasme

- Pascaline ADONAÏ demande à chaque ED de lui fournir très rapidement les procédures existantes. La démarche Qualité est un travail laborieux qui sera effectuée dans un premier temps par Christine FERNANDEZ et Pascaline ADONAÏ.

- Ensuite Pascaline ADONAÏ continuera seule, accompagnée de Céline MEUNIER. Pour information, un planning jusqu'en mai 2020 a été établi et le travail a commencé depuis lundi 07 octobre.

- Dominique Ledoux propose d'établir une liste des procédures des EDs qui sera transmis à l'ED Erasme comme support. Les EDs se baseront sur cette trame pour établir les procédures liées dans un premier temps au doctorant.

Trame proposée :

- 1) Procédures de recrutement des doctorants
- 2) Suivi des doctorants pendant leur thèse
- 3) Formations des doctorants
- 4) Accompagnement au quotidien des doctorants tout au long de leur thèse
- 5) Enquête de "satisfaction" auprès des doctorants sur le fonctionnement de l'ED
- 6) Aides financières accordées aux doctorants par les ED
- 7) Outils de communication des ED à destination des doctorants
- 8) Outils administratifs et dématérialisés de gestion des doctorants
- 9) Évènements en lien avec la vie de l'ED
- 10) Suivi de l'insertion professionnelle des docteurs
- 11) Conduite à tenir en cas de conflit impliquant le doctorant

6- Questions diverses

a) Compilatio

- Dominique LEDOUX annonce qu'à partir du 01 novembre 2019 les doctorants qui soutiennent devront obligatoirement fournir l'analyse Compilatio ainsi que l'attestation du Directeur de thèse.

- Il alerte sur le fait que les Directeurs de thèse hors P13 n'ont pas les codes d'accès à l'application Compilatio. Il demande la procédure à suivre. Il prend l'exemple d'un Directeur de thèse du laboratoire UMR - LVTS, basé sur le site INSERM à Bichat.

Christine FERNANDEZ l'informe que la gestionnaire du laboratoire LVTS (situé à Villeteuse) doit transmettre un ticket « assistance » à la DSI.

- Remarque de Viviane BIRARD : au moment de la réinscription, le taux de plagiat est parfois de 100 %. Dominique LEDOUX informe que ce n'est pas de la responsabilité de l'Ecole Doctorale mais du Directeur de thèse qui s'engage à vérifier le travail du doctorant. Le taux de plagiat toléré est de 25 %.

b) Plateforme inscription / réinscription des doctorants développé à Paris 13

Quel est l'avenir de la plateforme d'inscription des doctorants en l'absence du développeur de celle-ci parti en mutation ?

- Anne PELLE posera la question à la DSI et lors de la réunion VP statutaire au niveau de la présidence pour connaître la personne en charge du dossier au niveau de la DSI.

- Christine FERNANDEZ demandera au prestataire de dématérialisation des procédures du BRED (Quasar Conseil), l'exportation de la plateforme inscription / réinscription vers SIRIUS sous réserve de l'accord de la DSI.

Prochain Conseil des Eds : mardi 3 décembre 2019 de 13h30 à 15h30